

**INTITULE DU  
POSTE**  
*(A compléter  
par l'ENSA  
suivant  
exemple)*

ENSA PVS\_2022-1074848\_MCF \_ATR représentation numérique\_CAT  
2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG  
DU POSTE**  
*(A compléter  
par l'ENSA  
suivant  
exemple)*

*Maître de conférences / Art et techniques de la représentation en  
architecture représentation numérique / Catégorie 2*

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2023

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

Région IdF  
Département  
75013  
Adresse  
3 quai  
Panhard et  
Levassor

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 250 enseignants et 60 agents administratifs) l'ENSA Paris-Val de Seine diplôme un étudiant sur dix en France. Elle se caractérise par la diversité des pédagogies, des approches théoriques et des programmes de recherche. Associée par décret à l'Université Paris Cité, elle est située dans le campus universitaire Paris Rive Gauche.

Au 1er cycle, le programme pédagogique structure la formation autour de l'enseignement du projet. Celui-ci est associé chaque semestre et pour chaque groupe de projet, à un enseignement transversal spécifique : L1 : représentation et numérique, L2 : Structures et ambiances, L3 : Patrimoine et Ville/Paysage. 5 demi-journées y sont consacrées par semaine ainsi que 4 semaines complètes en fin de semestre.

Au 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre six Domaines d'Etudes (DE) : 1-Architectures-laboratoire des territoires ouverts ; 2-Ecologies ; 3-Expérimental Dispositifs Fabrication, Numérique- ; 4-Faire ; 5-Territoires de l'architecture ; 6-Transformation, temporalité de l'existant, patrimoine.

Les travaux effectués au sein de groupes de séminaire et de projet mènent à la production de mémoires et de PFE dont 30 % devront être en parcours recherche.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 équipes de recherche et d'une équipe partenaire.

## **DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)***

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

La recherche à l'ENSA PVS s'articule autour de 5 axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Deux chaires partenariales sont hébergées à l'Ecole : Archides (Architecture Design Santé) et « Le logement demain » (en partenariat avec l'ENSA de Paris-La Villette). Une troisième est en construction : « Architecture et Intelligences ».

Les axes de recherche de l'Ecole se déclinent dans les séminaires de master et de doctorat ainsi que dans les studios, ateliers et groupes de projet.

Ils se développent dans 2 unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université ParisCité et de l'Université Paris Nanterre : le CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et l'EVCAU (EnVironnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines). Les 2 équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'Ecole.

Le CRH est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers le national et l'international.

Le laboratoire EVCAU (EA7540) est composé d'enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Les professeurs HDR encadrants et les doctorants sont inscrits à l'école doctorale 624 Science des sociétés de l'Université Paris Cité dans le cadre du doctorat « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine ». Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoires de Master de l'Ecole et dans les parcours de Master 2 « Ville architecture patrimoine » et « Patrimoine scientifique, technique, naturel et architectural » co-accrédités avec l'Université Paris Cité. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres qui s'exercent sur les territoires du Grand Paris, au national et à l'international.

L'Ecole est associée par décret à l'Université Paris Cité et partenaire de l'alliance Sorbonne Paris Cité et mène plusieurs programmes d'enseignement et de recherche en son sein.

Associée au CERILAC, l'Ecole participe à l'ED 131 et à une formation doctorale axée sur le doctorat par le projet : « Architecture Culture Projet ».

Prospective : dans le cadre de son projet pédagogique et scientifique 2019-2024, l'Ecole vise à développer des modules d'enseignement transdisciplinaires. Elle cherche à atteindre un taux de 30% de PFE « recherche » et à renforcer la filière doctorale, et dans ce cadre, ses nombreux partenariats internationaux de recherche.

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

Le. La candidat.e devra proposer des enseignements pour répondre aux différentes missions d'apprentissage de la représentation en Licence et en Master :

- La formation aux codes des représentations en architecture ;
- L'acquisition d'une culture de la perception des espaces, du milieu, de l'environnement et des ambiances articulés avec une approche de la représentation ;
- La représentation, le dessin et la modélisation numérique comme axes de réflexions et de recherche scientifique. L'enseignant(e) recruté(e) contribuera au développement de la recherche au travers de ses missions pédagogiques dès la licence jusqu'au master en développant des approches exploratoires et transdisciplinaires.

L'enseignant.e aura une pratique et une bonne connaissance de l'histoire, des techniques de la représentation en architecture et en art. Il, elle précisera son expérience et son positionnement en termes d'approche pédagogique sur les arts de la représentation architecturale et leur développement actuel.

L'enseignant.e devra participer à la coordination d'équipes et être en capacité d'organiser le renouvellement de pédagogies en collaboration avec les enseignements transversaux du projet, de la construction et des arts, et en particulier dans la perspective de la réflexion sur le nouveau programme pédagogique en 2023. Il, elle articulera les pratiques de la représentation à la main levée avec celles opérées en format numérique et en pratique collaborative.

Dans le cycle licence L1 et L2, il.elle assurera les enseignements fondamentaux de la représentation architecturale dans le cadre d'une pédagogie transversale:

- Les dimensionnements, les échelles, la projection 2D versus 3D.

- Dessins à la main levée : dessin d'observation, relevé, perspective, perspective descriptive, dessin géométral, géométrie descriptive, plan, coupe, élévation, axonométrie
- Pratiques des outils numériques appliqués à la conception architecturale et urbaine, à la numérisation, à la représentation et la communication du projet, plus particulièrement en L1 où la transversalité s'opère sur le volet Projet/Représentations. Explicitation de la relation entre dessin d'architecture à la main et modélisation numérique. Dessin numérique et modélisation 3D, sur des outils adaptés à l'architecture (archicad, revit ou Blender,...)
- Les missions seront l'enseignement RCN Représentations et Cultures Numériques (160h) en L1 et les enseignements transversaux autour du projet d'architecture en L2 et L3 (40h). L'enseignement Penser avec le dessin de (40h) et la création d'enseignements électifs numérique ouvert de type « Lab » autour de la conception du projet et des méthodes numériques (animation, programmation, construction, collaboration,...)

Dans le cycle master, il/elle participera à un séminaire et ou à un optionnel et se positionnera au regard des offres des domaines d'études.

L'enseignant participera au rayonnement et au développement des enseignements de l'art et des techniques de la représentation, représentation en architecture, en développant des partenariats et en poursuivant celui en cours avec l'école d'architecture d'intérieur et design Camondo.

Il, elle pourra s'impliquer dans les laboratoires de l'école et particulièrement dans les activités de recherche de l'axe temporalité ou architecture et conception numérique de l'EVCAU.

#### **Charges scientifiques :**

Participations attendues aux activités scientifiques de l'Ecole : l'enseignant.e sera invité.e à participer à la recherche dans l'Ecole.

**Autres missions :** encadrement des mémoires, participation aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école, encadrement HMNOP. L'enseignant.e participera aux activités de développement de l'ENSAPVS (partenariats, publications, International), aux réunions pédagogiques de l'école et pourra être impliqué.e dans les différentes commissions. Il ou elle pourra participer à la coordination de l'enseignement du projet avec les autres enseignants du groupe de projet (Licence) ou du Domaine d'Études (Master).

#### **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

#### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

##### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

Le profil souhaité est celui d'un.e architecte, architecte d'intérieur, doté.e d'une bonne expérience d'enseignement de la représentation du projet architectural en relation avec l'environnement et d'une pratique professionnelle avérée.

Le. la candidat.e mettra au service de son enseignement l'association de son expérience professionnelle et d'une solide culture et pratique de la représentation architecturale à toutes les échelles, des détails du projet.

Le.la candidat.e devra maîtriser les différents outils de la représentation du projet, du dessin à la main aux logiciels informatiques de modélisation numérique et sous toutes ses formes, croquis, dessin perspectif, axonométrie, dessin géométral, modélisation 3D en mode collaboratif, perspective d'ambiances 3D et à la main.

Il ou elle devra disposer d'une expérience en pédagogies collaboratives et en coordinations d'équipes, mise en oeuvre en transversalité avec les disciplines TPCAU-APV-STA-OMI pour le cycle de la licence.

## **2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Le.la candidat.e sera invité.e à participer à la recherche dans l'Ecole. Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'Ecole devront contribuer au renforcement des axes définis dans le projet de formation 2019-2024 de l'ENSA PVS. Il-ou elle sera invité.e à s'impliquer dans le renforcement des liens entre l'ENSA PVS et l'Université Paris Cité. Il-ou elle pourra s'engager dans une des deux unités de recherche de l'ENSA PVS, l'EVCAU ou le CRH-LAVUE, ou le laboratoire associé CERILAC.

## **3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil.**

Diplôme en architecture ou d'architecte d'intérieur.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)**

### **Autres informations**

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

**Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP**

## **FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)**

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

**Liste de pièces à fournir :**

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

**Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA X (**à compléter par l'ENSA**).

**CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)**

**Lien du site**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

**Personne à contacter**

(A compléter par l'ENSA si besoin)

**Autre personne à**

(A compléter par l'ENSA si besoin)

**contacter**

Adresses électroniques uniquement